BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2994

78 – YVELINES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES

Extrait de jugement

Date : 26 août 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 57 AVENUE DE PARIS.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 57, avenue de Paris, 78000 Versailles.
Complément de jugement : Ordonnance de nomination d'un administrateur provisoire, COPROPRIETE sise 57, avenue de Paris, 78000 Versailles ; ordonnance désignant en qualité d'administrateur provisoire la selarlu BLERIOT & Associés représentée par Maître Philippe BLERIOT, 26, chemin de la Madeleine, 93000 Bobigny dans le cadre de l'article 29.1 de la loi du 10 juillet 1965, modifiée par la loi du 24 mars 2014 ; avec pour mission de prendre les mesures nécessaires au rétablissement du fonctionnement normal de la copropriété ; confiant à l'administrateur provisoire les pouvoirs, du syndic et du conseil syndical ; pour une durée de 18 mois à compter du 28.08.2026, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Philippe BLERIOT dans un délai de trois mois à compter de la présente publication ; l'ordonnance de désignation de l'administrateur provisoire emporte suspension de l'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, pour une période de douze mois conformément à l'article 29-3-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 25/1053